JANVIER 2025 // Numéro 44

SU' L' PELIAU

LE JOURNAL DE LA COMMUNE DE NOHANT-VIC

Chères habitantes, chers habitants de Nohant-Vic,

Alors que l'année touche à sa fin, c'est avec une profonde gratitude que je m'adresse à vous à travers ce bulletin municipal, pour faire un point sur l'année écoulée et évoquer nos perspectives pour l'avenir de notre village.

2024 a été une fois de plus, une belle illustration de ce qui rend Nohant-Vic si unique, un village dynamique, et solidaire. Merci à toutes les associations de notre commune qui nous ont permis de partager des moments forts et divers

tout au long de l'année, moments qui ont rassemblé petits et grands autour de nos traditions et d'une convivialité propre à notre commune. C'est grâce à votre engagement que notre village reste vivant et accueillant.

L'année 2024 a également été marquée par des réalisations concrètes. Parmi elles, la réouverture dès le premier décembre de l'église Saint-Martin, l'ouverture de la petite maison Berrichonne étant elle reportée ultérieurement. Ce projet est un symbole de notre attachement à notre patrimoine commun et de notre volonté de le préserver pour les générations futures.

Nous avons aussi entamé des démarches pour améliorer et moderniser notre éclairage public, avec des solutions énergétiquement efficaces, puisque l'étude réalisée fait apparaitre une économie de consommation de 62%. Financement oblige, ces travaux devraient commencer des 2025. Réaménagement et isolation d'une partie de la toiture de l'école, et reprise en enrobé de certaines voies communales.

Avec ses 450 habitants, Nohant-Vic est un village où chacun compte, où les initiatives individuelles peuvent avoir un impact collectif. Cet équilibre fragile entre tradition et modernité, entre nature et progrès, est notre force, mais il repose sur l'engagement de toutes et tous. Continuons à préserver cet esprit de village, à cultiver ce lien entre nous, et à accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants qui choisissent de faire partie de notre fraternité.

L'année qui vient apportera son lot de défis et de nouveautés. Nous continuerons à avancer sur nos grands projets tout en restant à l'écoute de vos besoins et de vos idées. Ensemble, nous poursuivrons nos efforts pour faire de Nohant-Vic un lieu où il fait bon vivre, grandir et vieillir.

Je tiens à vous adresser, à chacune et chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour cette fin d'année et pour 2025. Que ces fêtes soient une parenthèse de joie, de chaleur et de sérénité avec vos proches. Que l'année à venir soit placée sous le signe de la santé, de la réussite et de l'harmonie pour vous et vos familles.

Merci pour votre confiance et votre engagement, et surtout pour l'énergie que vous mettez à faire de Nohant-Vic un village où l'on se sent bien.

Patrick NONIN, Maire de NOHANT-VIC.

Extraits des séances du Conseil Municipal au fil de 2024

Réunion du 16 janvier

Le conseil Municipal approuve le projet de rénovation de l'éclairage public et établit un plan de financement 30 % DETR, 30 % DSIL, 20 % fonds vert.

Vente des caveaux au cimetière de Nohant.

Réunion du 1er mars

Le Conseil approuve le compte administratif, il présente en fonctionnement un excèdent de 72 487,61 € et un déficit en investissement de 62 576,71 €.

Le Conseil décide de ne pas renouveler la convention avec le SDEI pour la borne de charge de Nohant, les frais passant de 200,00 € à la charge de la commune à 1 200,00 €.

Pour la rentrée 2024, 77 enfants sont inscrits au RPI dont 29 enfants pour les 2 maternelles de Vic.

Réunion du 5 avril

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 486 262,25euros et en section d'investissement à 275 629,17euros.

Déploiement de la fibre optique et la pose des boitiers au domicile. Pour rappel la pose des boitiers est gratuite jusqu'au 17 juin 2024 avec le raccordement par Berry Fibre Optique.

Echange sur le RPI et son coût de fonctionnement pour la commune, soit 39 000,00 € sur un budget total de 100 000 ,00 €, ce montant est réparti entre les communes selon le nombre d'enfants de chacune. .

Réunion du 24 mai

Le Maire a validé le devis de l'entreprise Colas pour les travaux de voirie pour un montant de 53 012,96 € Hors Taxe. Cela fait suite à la notification de la subvention du Conseil départemental au titre du FAR (Fonds d'Action Rurale) de 17 406,00 €, soit 32,83 % du montant HT.

Les élections européennes se tiendront dimanche 9 juin

Réunion du 20 juin

Le Maire a commandé l'achat de 2 panneaux de limitation de tonnage et de largeur pour le pont de la Planche. Les panneaux seront installés dans le bourg de Vic au début de la route de la Planche et au carrefour Beaupin/Grande Planche/Pérouse.

Les élections législatives se tiendront dimanche 30 juin pour le 1er tour et en cas de second tour, ce sera le 7 juillet.

Réunion du 23 septembre

Le Maire a commandé des travaux de remplacement de toiture sur un logement communal pour un montant de 6 125,73 €.

Un nouveau plan de financement est adopté pour la rénovation de l'éclairage public en raison des remarques de l'Architecte des Bâtiments de France. Le devis a été en conséquence modifié et s'élève à 98 926,00 € HT. Le nouveau plan de financement s'établit à fonds propres de la commune (20 %), Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (36,39 %), Région Centre Val de Loire (30 %), fonds Vert (11,59 %) et SDEI 2 000,00 €.

Cimetières de France a renvoyé tous les documents demandés pour les cimetières de Vic et Nohant, cela permet le versement du solde de la subvention du Conseil Départemental

Les travaux de voirie de la Colas débuteront à la mi-octobre

Pour l'église de Vic, la fin des travaux peut être envisagée pour le 15 novembre.

Réunion du 28 octobre

La dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025 sera demandée pour la réfection de la toiture de l'école.

Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER) : les parcelles proposées à l'Etat pour l'installation de panneaux solaires ont passées la 1ère étape des sélections ; cela concerne des terres agricoles situées vers le Viremorin-Enveau-La Chasseigne.

Travaux de voirie 2024 : les travaux seront lancés à partir du 15 novembre sauf pour l'allée Clésinger ; report dû à la proposition du SDEI (Syndicat Départemental de l'Electricité de l'Indre) d'enfouir les lignes électriques et de creuser dans l'allée, les travaux de voirie pourraient être réalisés pour le printemps 2025.

Le cirque Bidon sera en résidence à Nohant du 5 au 26 mai, fin mai, plusieurs représentations seront proposées dont une gratuite pour les habitants de la commune.

RPI Les Champis, à la rentrée 2024, 29 élèves fréquentent les 2 classes de maternelle de Vic et 47 élèves sont inscrits en primaire ; l'effectif total est de 76 élèves et 5 professeurs des écoles.

Pour le repas des anciens de dimanche 3 novembre, il y a 80 inscrits.

Réunion du 18r décembre

Vente d'un bâtiment communal

Convention entre la CDC et la commune pour l'église de Vic

Echange sur le projet de Parc Naturel Régional

Bien vivre et bien être ensemble

Nous rappelons aux administrés les dispositions des arrêtés pris par Monsieur le Préfet de l'Indre : Interdiction totale de brûlage des végétaux Interdiction de divagation de chiens, merci de veiller à la propreté sur les espaces publics Les horaires de tonte des pelouses sont fixés à : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Merci à tous les habitants qui entretiennent leurs abords extérieurs, cela participe à l'embellissement de la commune. Merci à eux.

Débroussaillez votre terrain dès maintenant pour éviter des feux durant l'été

L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour débroussailler autour de votre habitation, et ainsi réduire les risques de propagation de feux estivaux. Les végétaux, qui ont perdu leurs feuilles, sont plus faciles à tailler ; et les coupes effectuées ne perturbent pas les cycles de reproduction de la faune et de la flore, qui ont lieu au printemps.

Comment bien débroussailler votre terrain ?
Pour accomplir correctement le débroussaillage de votre terrain, vous devez notamment :

- ✓ supprimer les arbustes situés sous les arbres ;
- ✓ couper les branches ou les arbres en contact avec votre maison ;
- ✓ réduire la masse de végétaux présents au sol ;
- ✓ tailler vos haies ;
- ✓ élaguer les branches basses des arbres ;
- ✓ ne pas conserver les déchets verts issus du débroussaillage.

Le débroussaillement doit être réalisé chaque année. Il est conseillé d'effectuer les actions de coupes d'arbres et d'arbustes pendant l'hiver ; les opérations sur la végétation basse peuvent, pour leur part, être effectuées jusqu'à la fin du printemps. Vous pouvez aussi faire appel à un professionnel, qui possède les connaissances et les outils nécessaires.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

SOCIETE DE SAINT-BLAISE

Pour honorer dignement le patron des laboureurs, la Société organise un diner-dansant le samedi 15 février ; le lendemain messe à Nohant avec une procession, suivie d'un vin d'honneur avec galette à la salle des fêtes de Vic.
Animation musicale à la messe et à la galette par les Gâs du Berry.
Contact : M Bernard ROBIN 02 54 31 03 70

SOCIETE DE SAINT-VINCENT

L'année 2024 a été ponctuée de plusieurs évènements pour la Société Saint-Vincent de Nohant-Vic. Nous avons fêté les 100 ans de la société les 27 et 28 janvier. Puis, une sortie a été organisée le 29 juin dans la région de Valençay (dégustation au domaine du Bois Gauthier à FONTGUENAND, repas à l'Auberge du Renon à BUXEUIL et visite des Jardins de POULAINES). Enfin, la Société a préparé son premier marché gourmand les 14 et 15 décembre avec dégustation et vente de vins divers, foie gras, charcuterie, huitres, fromages…

Chaque Saint-Vincent est aussi l'occasion pour la société de fêter le patron des vignerons. Ainsi, en 2025, la fête de Saint-Vincent se déroulera les 25 et 26 janvier.

Au programme :

Samedi 25 janvier, en soirée : dîner dansant

Dimanche 26 janvier, le matin : cérémonie à l'Eglise Saint-Martin de Vic avec les Gâs du Berry suivie de la procession à la Croix Pollu, puis d'une galette et d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.

Les personnes souhaitant participer à cette manifestation peuvent prendre contact auprès de :

Nicolas TOUCHET – Restaurant La Berriaude : 09.71.45 .39.67

Martine AUGENDRE : 06.61.20.00.54

La Mairie

Ouverture de la mairie
le matin : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h
l'après-midi : lundi et vendredi de 13h30 à 17h00

Secrétaire : Mme Christelle Mercier
Téléphone : *02 54 31 01 07*
mail : nohant.vic.mairie@wanadoo.fr

L'agence Postale

L'agence Postale est ouverte : le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00

Agent postal : Mme Florence Massicot
Téléphone : *02 54 31 01 02*

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Amicale des Anciens Elèves de Nohant-Vic

L'A.A.E.N.V. n'a malheureusement pas pu se maintenir en Deuxième Division départementale pour la Saison 2024/2025. Le Club de NOHANT-VIC retrouve donc la Troisième Division pour cette Saison 2024/2025 et pourra compter sur ses 35 Licenciés (Joueurs et Dirigeants) pour passer une fois de plus une très belle saison. L'équipe sera encadrée par Guillaume GAGNANT et Stéphane BRUNAUD. Chaque dimanche quelques joueurs iront fouler la pelouse au sein de l'équipe 2 toujours en Entente avec le Club voisin et Ami du FC2S (St Denis de Jouhet-Sarzay.

Cette Année des Panneaux publicitaires sont venus embellir le tour du stade.
Un grand merci à nos Sponsors.
L'A.A.E.N.V. Reste également fidèle à ses Manifestations :
Soirée Beaujolais 20 Novembre
Soirée Dansante Tartiflette Début AVRIL
Festovillage Fin Juillet

Les traditionnels Calendriers du Club viendront bien évidemment une fois de plus égayer vos Maisons.

Contacts
Anthony PAVONE, Président : 06.68.53.12.02
Cédric JUBARD, Vice Président : 07.80.16.01.61
Hervé DESTERNES, Vice Président : 06.68.05.68.44
Guillaume PATUREAU, Secrétaire : 07.85.69.28.51

Vos élus

1er rang : C. Patureau 3è adjt Ph. Bertrand 2è adjt P. Nonin Maire C. Chenet 1ère Adjt
2è rang : F. Langlois H. Desternes M. Meton M.-L. Selleron M. Bernardet Y. Bonazzi M. Augendre

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE

La société communale de chasse de NOHANT VIC est une association dont le but est de favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage et la régulation des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts. Elle regroupe actuellement 17 chasseurs de petits et grands gibiers dont 4 piégeurs.

Pour toute prédations sur vos animaux de basse cours, ou sur les cultures et pâtures par des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts, n'hésitez pas à nous contacter.
Président Bruno DUTEIL 06 76 70 68 12
Trésorier Jean marie TABARIN 07 53 44 70 51

Le **samedi 16 mars 2024**, les chasseurs de la commune ont organisé une opération nationale participative de nettoyage de printemps « J'aime la nature propre ».

Merci à toute les différentes associations de la commune pour leur participation.
Cette opération sera reconduite le **samedi 15 mars 2025**, rendez vous à 9h au stade.

AMICALE DES CHASSEURS DE LALEUF

Créé il y a près de 70 ans par plusieurs propriétaires de terres agricoles autour de Laleuf, dont nous remercions chaque saison l'initiative; les membres de la société de chasse privée de Laleuf n'ont cessé de la faire évoluer au fil des saisons.
Aujourd'hui encore les maîtres mots sont : le respect de l'environnement, celui de nos amis non chasseurs amoureux de la nature, ainsi qu'un prélèvement de gibier raisonné.
Le tout agrémenté par une convivialité que nos invités chasseurs ou non chasseurs peuvent confirmer.

Contact : M Fabrice Granger 06 30 35 57 24

FLEURS DE SIAM

Après un voyage en Thailande fin janvier 2024, j'ai rencontré le nouveau directeur de l'école primaire de Sithat dans le Nord Est de la Thailande ainsi que 3 nouveaux enfants.
Les enfants aidés par l'association Fleurs de Siam.
Noey : 6 ans Orpheline de père.
Kaopun 8 ans Orphelin de père et mère.
Kawofueng 10 ans Orpheline de mère et père.
Yod 10 ans Orpheline de mère.
Hin 12 ans Orphelin de mère,
Toto: 15 ans Orphelin de mère et père

la belle équipe de Fleurs de Siam vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2025. Mireille Bernardet 06.82.21.69.94

En 2025, afin de récolter des fonds, l'association sera présente au marché d'art/brocante le dimanche 25 mai. Fleurs de Siam organisera sa soirée « Vin chaud/pain d'épices / galettes / confiture etc » le jeudi 11 décembre sur la place St Martin et participera à quelques marchés de Noël locaux.

La vie du RPI Les Champis

29 enfants ont fait leur rentrée, en septembre 2024 à l'école de Nohant-Vic.
Ils ont été contents d'être accueillis par maitresses Vanille et Isabelle.
Marie-Line et Sandy accompagnent les maitresses dans les classes tout au long de la journée et le soir depuis la rentrée Sundy assure la garderie.
Fred notre cuisinier réveille les papilles gustatives des petits ainsi que celles des maitresses, pour leur plus grande joie.
Comme chaque année, nos petits bambins ont participé à la réalisation du dessin des menus du repas des anciens qui s'est déroulé le 3 novembre. Pour les remercier, le conseil municipal a offert des viennoiseries.
L'année scolaire 2024 s'est achevée par l'anniversaire des 40 ans de la création du RPI. A cette occasion, les enfants ont présenté un très joli spectacle. Enseignants, agents et élèves qui ont fréquenté le RPI, ont eu le plaisir de se retrouver et de pouvoir se remémorer de bons souvenirs avec la rétrospective des photos de classe.

Le concours de pêche a été de nouveau organisé en collaboration avec la Société de Pêche de La Châtre.
Le samedi 7 septembre enfants et parents ont bravé la pluie pour participer au concours dans la joie et la bonne humeur.
Chaque enfant est reparti avec un lot offert par de nombreux donateurs que nous remercions.
Pour 2025, le concours de pêche est reconduit le **samedi 17 mai**. Nous vous y attendons nombreux avec le « Soleil ». La fête de l'école aura lieu à Saint Chartier le **vendredi 27 juin**.

Depuis mars 2024, des cafés parentaux sont organisés dans le cadre du projet de l'Éducation Nationale Notre école, faisons-la ensemble. Ces moments de rencontre, destinés aux parents, enseignants et intervenants, visent à aborder différentes problématiques liées à l'éducation.

Le café du 26 septembre, qui s'est tenu à la salle des associations de Nohant-Vic, a porté sur la rentrée scolaire et a réuni Élodie Selleron, infirmière puéricultrice, ainsi que Virginie Subirats, enseignante référente du réseau d'aides spécialisées d'Ardentes (RASED). Les enseignantes Laura Daudon, de l'école de Saint-Chartier, et Isabelle Lepain de l'école de Nohant-Vic (RPI Les Champis), étaient également présentes.

Les cafés parentaux, qui se déroulent six à sept fois par an, ont déjà exploré trois thématiques majeures : la gestion des émotions, le rythme de l'enfant à travers l'alimentation et le sommeil ainsi que l'impact des écrans. *"Ces rencontres sont cruciales pour permettre aux parents et enseignants de mieux comprendre les enfants et d'apporter des solutions concrètes aux défis qu'ils rencontrent"*, précise Isabelle Lepain. Ces rencontres, financées par l'Éducation Nationale, permettent ainsi de *"fournir des clefs pour répondre à des problématiques éducatives variées. Le tout dans une grande bienveillance, car cela permet à l'élève d'aller plus loin, d'être plus fort car il aura une meilleure confiance en lui".* Actuellement, seul le RPI Les Champis bénéficie de ce dispositif dans le canton mais Isabelle Lepain aspire à en étendre l'accès.*"Les parents d'élèves sont la cible des cafés et nous souhaitons étendre ces partages à d'autres parents d'autres RPI"*, explique-t-elle. Elle souligne également que, bien que ce type de cafés soit souvent axé sur les "1 000 premiers jours de l'enfant", ces moments d'échange*"sont tout aussi utiles pour toutes les phases de la scolarité"*, car *"un enfant chamboule toute la vie"*.

Lors du café du 26 septembre, Élodie Selleron a apporté des "petites astuces" pour aider les parents à mieux gérer la première scolarisation, tandis qu'Isabelle Lepain a partagé son expérience sur la rentrée en maternelle. Laura Daudon a, quant à elle, donné des conseils sur le passage en sixième. Virginie Subirats, avec son expertise pédagogique, a contribué à dédramatiser ces étapes souvent stressantes pour les familles. Malgré une faible participation, l'échange s'est avéré *"riche et convivial"*, permettant d'approfondir le lien entre parents et professionnels de l'éducation.

Le jeudi 5 décembre le café des Champis s'est de nouveau réuni. Le thème abordé "On n'est pas tout seul !" a permis d'avoir des échanges constructifs avec plusieurs associations locales spécialisées dans la parentalité et l'enfance.

Sources: Isabelle Lepain – Echo du Berry

COMITE DES FETES

En 2024, de nombreux bénévoles ont participé aux différentes manifestations organisées par le comité des fêtes.

Samedi 13 janvier, une dégustation d'huîtres a été proposée sur la place St Martin de Vic avec une belle fréquentation, et avec le plaisir de se retrouver en ce début d'année.

Samedi 10 février, la compagnie de Déols « le Masque de Sganarelle » a présenté sa pièce de théâtre « Tiercé Gagnant ».
Humour et quiproquo étaient au rendez-vous.

Le marché d'Art et d'Artisanat du **dimanche 26 mai** qui a réuni environ 40 exposants à l'extérieur et une quinzaine à la salle des fêtes a ravi les visiteurs qui ont pu également apprécier l'exposition de motos anciennes

Malgré la pluie, la fête de la musique s'est déroulée le vendredi 14 juin, dans une bonne ambiance avec 2 groupes « Les Transistors et La Grand'Bête » qui ont assuré la soirée

Samedi 9 novembre a eu lieu un repas soirée choucroute où chacun des convives s'est bien régalé.

Le Comité des fêtes a décidé de faire réaliser un marquage au sol de plusieurs jeux afin de permettre aux enfants de jouer dans la cour de récréation de l'école de Nohant Vic.

Le comité des fêtes reconduit pour 2025 toutes ses manifestations :
Samedi 11 janvier : dégustation d'huîtres
Samedi 8 février : théâtre avec la troupe de Sganarelle
Dimanche 25 mai : Marché d'Art et d'Artisanat
Vendredi 20 juin : Fête de la musique
Samedi 8 novembre : Repas
Le comité loue également des ramées, des tables et des chaises qui peuvent être livrées.
Tous les bénévoles qui œuvrent pour permettre à toutes ces manifestations d'exister, sont chaleureusement remerciés.
Contact Pascal SELLERON : 06 98 71 09 41
Mail : comitefetesnv@gmail.com

LES GAS DU BERRY

Les Gâs du Berry, un groupe et mouvement musical folk, s'inspirent du patrimoine culturel et des traditions populaires de la région du Berry en France. Leur style est ancré dans la musique traditionnelle, avec des instruments comme la vielle à roue, la cornemuse et des chants qui évoquent la vie rurale et les saisons. Voici une chanson dans ce style :

"Dans les champs du Berry"

(Couplet 1)
Sous le ciel de l'automne, les feuilles tombent
Dans les champs du Berry, l'âme vagabonde
Le vent qui chante au creux des collines
Fait danser nos pas sous les épines

(Refrain)
Ah, la vie, c'est une ronde,
Dans les prés, elle nous inonde
Ah, la terre sous nos pieds
Nous garde fiers et enracinés

(Couplet 2)
Les moissons sont faites, les jours raccourcissent
Le vieux chêne murmure, les bêtes frémissent
Le bruit de la vielle réchauffe les cœurs
Les villageois dansent près des lueurs

(Refrain)
Ah, la vie, c'est une ronde,
Dans les prés, elle nous inonde
Ah, la terre sous nos pieds
Nous garde fiers et enracinés

(Pont)
Au coin du feu, on raconte
Les histoires de nos anciens
Leurs voix résonnent, toujours vivantes,
Dans la nuit de nos chemins

(Couplet 3)
À l'aube prochaine, les champs s'éveillent
Les oiseaux du Berry saluent le soleil
Dans nos cœurs, la chanson perdure
Elle nous unit, pure et sûre

(Refrain)
Ah, la vie, c'est une ronde,
Dans les prés, elle nous inonde
Ah, la terre sous nos pieds
Nous garde fiers et enracinés

Cette chanson, avec ses images simples et évocatrices, capture l'esprit rural, le lien à la terre et les traditions populaires du Berry.

L'ensemble du texte et de la chanson sont issus de ChatGPT (intelligence artificielle) et sont sortis en moins de 3 secondes, bluffant, non ?

Co-présidentes : Marion Philippon et Lou Fradet
http://lesgasduberry.fr/
https://www.facebook.com/Les-Gâs-du-Berry-113601006731745/
Les-gas-du-berry@orange.fr *07 85 88 49 23*

2024 : Le festival « FEMMES ARTISTES, FEMMES D'ACTION… » confirme son succès ! HOMMAGE À L'ART AU FÉMININ » en mars dernier, lors de la Journée pour les Droits des Femmes, il a à nouveau rencontré un succès remarquable (public fidèle et ravi qui souvent vient de loin, spectacles complets…) grâce à ses valeurs cardinales : Originalité, Qualité et Convivialité

Outre l'attrait du public pour le salon littéraire et sa très belle affiche d'écrivaines (Nancy HUSTON, Elizabeth GOUSLAN, Emmanuelle LAMBERT, Françoise CHANDERNAGOR), le thème choisi ***« FEMMES EN SCÈNE »*** a donné lieu à une série de créations :
FEMMES EN SCÈNE … À L'OPÉRA avec un hommage à Kathleen FERRIER, « la voix de l'âme » et la master classe exceptionnelle de la légendaire Viorica CORTEZ, ***FEMMES EN SCÈNE… AU THÉÂTRE*** avec pour la 1ère fois en Berry la pièce aux 2 Molière *« Marie des Poules, gouvernante chez George SAND »* avec Béatrice AGENIN, ***FEMMES EN SCÈNE… DANS L'INTIMITÉ DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE*** avec un hommage aux sœurs BOULANGER aux destins exceptionnels et ***FEMMES EN SCÈNE… SANS PAROLES*** avec « L'ART DU MIME AU FÉMININ : *« Scènes de la vie d'une femme »* créé pour le Festival.
Une exposition « FEMMES DU MONDE » de Pascal MAÎTRE : un florilège de ses photos de femmes de différents continents.

2025 : Le thème de la 7ème édition est *« FEMMES ARTISTES DE L'EUROPE »* :

Le vendredi 7 mars : *Inauguration du Festival et de l'**Exposition inédite « Clémentine BALLOT, femme peintre de la Creuse et d'ailleurs »** par **Françoise CLOAREC** et **Gérard BALLOT**, son petit-fils.*
Le samedi 8 mars : ***"Littérature au féminin"**, rencontre littéraire avec deux écrivaines dans l'actualité dont **Françoise CLOAREC** avec son dernier livre à paraître en mars 2025 et un focus sur* **Virginia WOOLF** *: **Conférence à deux voix** sur sa vie et son œuvre féministe par **Geneviève BRISAC** et **Agnès DESARTHE.***
***Une exceptionnelle Master Classe « CHANT »** par la mythique **Viorica CORTEZ** avec Lyriel BENAMEUR (mezzo-soprano) et Pauline JOLLY (soprano)*
FEMMES ARTISTES DE L'ANGLETERRE** : Mise en lumière des relations entre **Virginia WOOLF** et ses amies les compositrices **Rebecca CLARKE, Liza LEHMANN, Ethel SMITH et Imogen HOLST** avec **Geneviève BRISAC, Agnès DESARTHE,** narratrices, et un programme musical (voix et instruments) original par le musicologue **Samuel HENGEBAERT.
Le dimanche 9 mars
***FEMME ARTISTE DE L'ALLEMAGNE, FANNY HENSEL-MENDELSSOHNN** : CRÉATION d'un spectacle musical (concert conté) de et avec **Marie VERMEULIN** (piano et narration)*
***FEMMES ARTISTES DE FRANCE avec un quatuor de femmes artistes autour d'Anne BAQUET dans « COME BACH », fantaisie créée pour découvrir ou redécouvrir Jean-Sébastien BACH**, Après l'immense succès de leur spectacle ABCD'AIRS*, **« COME BACH »** est un enchantement pour tous les âges, original et pétillant.*
**Lors de sa 1ère édition, le Festival avait accueilli « ABCD'AIRS » pour le plus grand plaisir du public*
Du vendredi 7 au dimanche 16 mars *(10 jours) Exposition d'une trentaine de toiles INÉDITES de Clémentine BALLOT, femme peintre impressionniste de la Creuse et d'ailleurs*
AUTOMNE 2025 : Suspense pour ***le CONCERT DES FRESQUES DE VIC*** (Journée du Patrimoine) à définir selon les modalités qui seront choisies pour la réouverture de l'église et des fresques après leur rénovation.

AMIS DE NOHANT

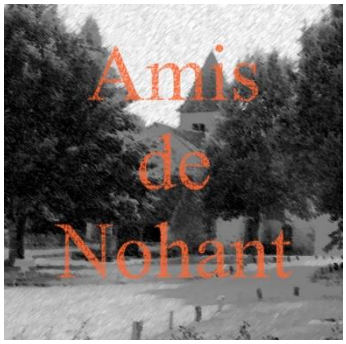

Nous sommes quelques-uns de Nohant et d'ailleurs à vouloir donner plus de force au souffle de vie qui anime le village et à nous engager pour faire vivre, sauvegarder et mettre en valeur son patrimoine, qu'il soit matériel : son église, ses maisons, ses calvaires, ses chemins…, ou immatériel : la mémoire des anciens, la musiques et les danses traditionnelle, les contes et légendes et les fêtes de village…
Mais notre souhait est aussi et surtout de tisser un lien entre nous tous qui vivons ou venons sur ce petit coin de terre, à l'ombre de la figure tutélaire de la bonne dame de Nohant. Notre but est de contribuer à la participation de tous, fête des voisins, fête de Sainte-Anne, journées citoyennes, de mettre en avant des activités économiques implantées sur notre territoire, d'échanger de services gracieux, de favoriser l'accueil de l'autre, du nouveau résident ou touriste, en soutien de toutes les initiatives, individuelles, associatives ou publiques visant les mêmes objectifs.

Voilà le programme des Amis de Nohant qui pour cela se sont constitués en association loi 1901.

Sur la fin de l'année 2024 l'association a réalisé l'installation temporaire, dans l'église Sainte-Anne de Nohant d'une copie du tableau de Delacroix « L'Education de la Vierge (par Sainte-Anne) », tableau qui a servi de modèle à celui de Maurice Sand exposé là pendant plus de 150 ans et pour le retour duquel nous militons.

Pour 2025 c'est tout un programme d'animations et de concerts qui sera proposé avec le précieux concours du Festival Nohant Chopin et de son président le pianiste Yves Henry, mais aussi des Gâs du Berry, de chorales locales et d'autres groupes de musiques et de danses traditionnelles. Objectif : collecter des fonds pour contribuer à la restauration de deux des statues de l'église.

Rejoignez-nous pour construire ce programme de nos actions et partager avec nous vos idées…

Déjà l'association se projette vers 2026, cent-cinquième anniversaire de la disparition de George Sand, comment nous impliquer dans la commémoration de cet événement, parlons-en ensemble…

Réunion publique d'information :
Dimanche 12 janvier 2025 10h00
Maison des Gâs du Berry, place Sainte-Anne

Les Amis de Nohant
MAIRIE DE NOHANT-VIC
1 Allée de la Forge
36400 NOHANT-VIC

Co-Présidents :
Philippe Bertrand
Thierry Dréano

adresse de courriel : amisdenohant@gmail.com
Site : https://amisdenohant.wixsite.com/amis-de-nohant

RENCONTRES ET LOISIRS

Créé en 1983 et affilié à l'UFOLEP en 1987, le club organise une randonnée pédestre et VTT chaque dernier dimanche d'octobre, et propose des activités de gymnastique et yoga à la salle des fêtes de Vic.
Le dimanche 27 octobre pour notre 37 eme édition
nous avons accueilli 406 marcheurs et 26 vététéistes.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur investissement dans cette manifestation. Cette belle journée a été clôturé par un vin d'honneur offert par la municipalité.

Contact gymnastique Chantal AUBRET 02 54 31 06 99
Contact yoga Colette CHAMPAGNE 02 54 31 10 22
Président Bruno DUTEIL 02 54 31 14 74

Le club a pu organiser une sortie à SAUMUR le 20 octobre, 29 bénévoles étaient présents. Le matin nous avons pu visiter le parc troglodyte « Pierre et lumière », puis après un repas gastronomique à base de « fouées » tradition locale nous avons assisté au spectacle équestre « les musicales du cadre noir ».

Union Nationale des Combattants Nohant-Vic et Saint-Chartier

La section UNC de ST CHARTIER-NOHANT VIC forte de ses 18 anciens combattants d'Algérie est composée de 59 adhérentes et adhérents.

Le calendrier 2025 :

en mars assemblée générale élective de la section à St CHARTIER, suivie d'un repas à NOHANT VIC .
le **8 mai** office religieux à St CHARTIER, suivie de la cérémonie aux monuments aux morts de St CHARTIER et de Vic, verre de l'amitié à Vic..
le **11 novembre** rassemblement à VIC, office religieux à VIC suivi des cérémonies aux monuments aux morts à VIC puis St CHARTIER, verre de l'amitié et banquet à Saint-Chartier
Le samedi 20 septembre 2025 après midi, la section UNC organise un loto à la salle des fêtes de VIC.
le **5 décembre** journée commémorative des morts en Algérie, en Tunisie et au Maroc aux monuments de Saint-Chartier et Vic.

Contact : Bruno DUTEIL 02 54 31 14 74

Nohantvic.fr

Tenez-vous informés de la vie de la commune sur nohantvic.fr, avec les infos utiles, la vie des associations, des commerces … les comptes rendus du Conseil Municipal.
Recevez les infos par email en vous abonnant sur la page d'accueil, ou envoyez un mail à :
communication@nohantvic.fr

Photos de ce Péliau : Les Gâs du Berry, Cécile Patureau, Corinne Chenet, Josette Nonin, Marie-Laure Selleron, Martine Augendre, Mireille Bernardet, Patrick Nonin, Dominique Moreau-Lafon, Manu Robin, Bernard Aussanaire,, Bruno Duteil, et Philippe Bertrand

Etat civil de 1874

Les naissances

Le 9 février, Henri Soulas, de André Soulas, 28 ans cultivateur La Breuille et de Catherine Courtillet 21 ans
Le 20 janvier, Silvain Louis Blanchard de Pierre Blanchard, 33 ans, cultivateur, Les Gravières et de Anne Claire Alaphilippe, 33 ans
Le 19 mars, Marie-Madeleine Auroy, de François Auroy, 28 ans, domestique, les Ferrons et de Madeleine Baudin, 18 ans, domestique
Le 29 avril, Jean-Baptiste Fouratier, de Chartier Fouratier, 24 ans, tisserand, les Ormeaux et de Solange Bazin, 18 ans, ménagère
Le 28 juillet, Marie Chabenat, de Jean Chabenat, 23 ans, cultivateur, Ripoton et de Anne Moreau, 22 ans, ménagère
Le 18 août, Pierre Metrot, enfant naturel, de Angèle Metrot, 25 ans, domestique, la Ribère
Le 22 août, Marie Blanchet, de Jean blanchet, 28 ans, tailleur de pierres, la Ribère, et de Solange Laneau, 33 ans, ménagère
Le 26 août, Marie Alexandrine Bonnin de Jean Clément Bonnin, 30 ans, cultivateur, la Planche et de Marie Clément, 25 ans, ménagère
Le 4 septembre, Marie Massicot de Jean Massicot, 28 ans, maçon, la Breuille et de Françoise Pilet, 26 ans, ménagère
Le 13 septembre, Marie Caillaud, de Louis Caillaud, 46 ans, cultivateur, Ripoton et de Marie Périé, 35 ans, ménagère
Le 19 septembre, Clémentine Pibourdin, de François Pibourdin, 32 ans, tuilier, Le Magny et de Marguerite Bonnin, 23 ans, née à Vic au domicile de Jean Bonnin, Vic
Le 24 septembre, Silvain Lacoste, de François Lacoste, 27 ans, cultivateur, les Gravières et Emilie Soulas, 20 ans, ménagère
Le 7 octobre, Henri Malassenet, de Pierre Malassenet, 42 ans, maçon, Vic et de Marie Cressat, 40 ans
Le 5 novembre, Justine Chantôme, fille naturelle de Solange Chantôme, 24 ans, sans profession, la Breuille
Le 12 novembre, Marie Teinturier, fille naturelle de anne Teinturier, 33 ans, sans profession, Vic
Le 25 novembre, Marie Laurent, fille naturelle de Jeanne Laurent, 19 ans, Fins
Le 8 décembre, Joseph Bonnin, de Jean Bonnin, 30 ans, cultivateur, Ripoton et de Marie Bailly, 24 ans, sans profession
Le 24 décembre, Jean-François Guillemain, de Silvain Guillemain, 24 ans, domestique, Nohant et de Marie Baronnet, 23 ans, sans profession

Les mariages

Le 21 avril, Silvain Cheramy, 28 ans, cultivateur, veuf de Marie Laforge, la Breuille et de Jeanne Fouratier, 29 ans, domestique
Le 5 mai, Jean Bonnin, 29 ans, cultivateur, Ripoton et de Marie Bailly, 23 ans, sans profession, Pontion
Le 5 mai, François Lacoste, 27 ans, cultivateur, les Gravières et de Emilie Soulas, 20 ans, sans profession, mineure, les Landes
Le 15 juin, Pierre Lamamy, 21 ans, journalier, Thevet et de Marie Nicollet, 18 ans, sans profession, Enveau
Le 16 juin, Jean Ageorges, 26 ans, cultivateur, Montgivray et de Justine Gay, 24 ans, sans profession, Beaupin
Le 29 juin, Jean Lorien, 23 ans, domestique, Lourouer-Saint-Laurent et Solange Aufrère, 21 ans,, domestique, Nohant
Le 20 octobre, Pierre Pillet, 25 ans, cultivateur, Nohant et Marie Couillard, 18 ans, sans profession, Laleuf

Les décès

Le 11 janvier, Solange Cheramy, 47 ans, célibataire, Nohant
Le 26 janvier, Françoise Prinet, 57 ans, journalière, Pontion, épouse de Jean Gonin
Le 19 février, Catherine Blanchard, 45 ans, ménagère, épouse de Antoine Bailly, Pontion
Le 6 mars, Denise Journault, 6 mois, fille de Jacques Journault et de Catherine Doré, Beaupin
Le 20 mars, Jacques Aubret, 66 ans, Petit Enveau

Etat civil de 1874, suite

Le 14 avril, Anne Champagne, 40 ans, Le chêne, épouse de Silvain Pearon
Le 2 juin, Madeleine Bonnin, 78 ans, épouse de François Leuillet, Nohant
Le 6 juin, Solange Péru, 72 ans, veuve de Pierre Labrune, la Breuille
Le 2 août, François Bourgeois, 37 ans, célibataire, gardien de la paix à Paris, décédé dans la maison de Jean Caplan, la Ribère
Le 24 août, Jeanne Mariez, 74 ans, ménagère épouse de Silvain Poulain, la Breuille
Le 27 septembre, Louis Célestin Emile, 11 jours, né à Châteauroux, fils de Alexandre Louis et de Rose Boisson, tailleurs à Châteauroux; décédé dans la maison de Solange Chaussée, Enveau
Le 31 octobre, Jean Pillet, 21 ans, célibataire, sans profession, La Breuille
Le 18 novembre, Anne Olympe Sallé, 75 ans, sans profession, veuve de Germain Audoux, les Ferrons
Le 24 novembre, François Bourdillon, 62 ans, propriétaire, Maire de Nohant-Vic, château de Bel Air
Le 1er décembre, Marie Laurent, 11 jours, fille de père inconnu et de Jeanne Laurent, Fins
Le 22 décembre, Marie Soulas, 88 ans, veuve de Jean Brunet, Nohant
Le 30 décembre,,Silvain Auclair , 77 ans, cultivateur, Beaupin

Etat civil de 2024

Le mariage

Guillaume Robin et Aurélie Mercier

Renouvellement des vœux de mariage, 50 ans

Patrick et Josette Nonin

Renouvellement des vœux de mariage, 10 ans

Dominique et Pierre Moreau-Lafont

Naissances

Albane Chenet
Fore Clément

Le décès

Jean Mativet

Recensement citoyen

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le *recensement citoyen* (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est **obligatoire**, que **vous viviez en France ou à l'étranger**. Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.
A la mairie ou sur internet

A la recherche du patrimoine disparu de Nohant-Vic

chapelle de Saint-Priest

par Emmanuel Robin et Bernard Aussanaire

Cet article sera consacré à l'ancienne église disparue depuis longtemps, entre La Chasseigne et Enveau appelée l'église de St-Priest, ou chapelle de Saint-Priest, où était vénéré le culte de ce saint.

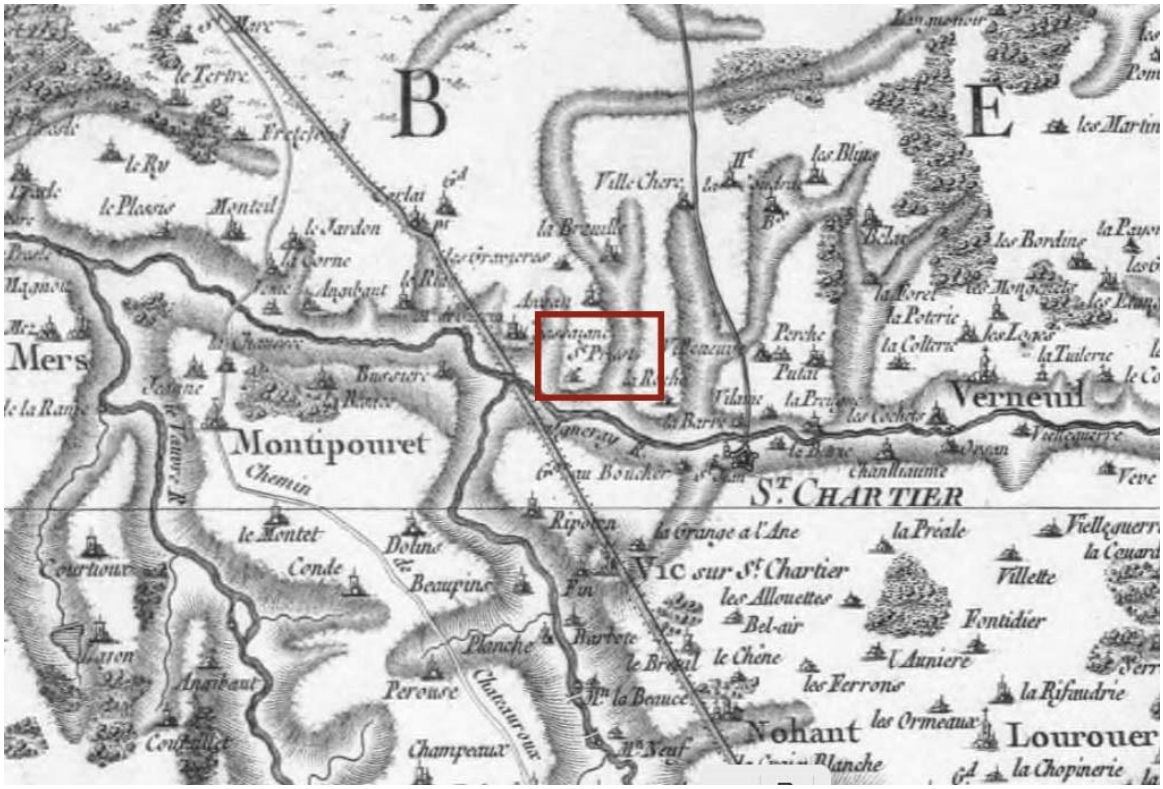

Carte de Cassini
Carte générale de la France. 011, [La Châtre]. N°11. Flle 83 / [établie sous la direction de César-François Cassini de Thury]. 1767-1768.

Il faut savoir que le sud du Berry a été influencé par les formes de culture occitane venues de la Marche et du Limousin. C'est ainsi que l'on trouve dans nos traditions religieuses les cultes de saints marchois ou limousins. Nous n'en citerons que quelques-uns : Saint Pardoux (à Lourouer-St-Laurent), Saint Léonard (à Tranzault), Saint Goussaud (à Saint-Août) et Saint-Priest (à Nohant-Vic).
Cette « aire occitane », ainsi appelée, car le nombre de paroisses concernées était relativement important, a fini par s'estomper au 19ème siècle.

Les origines de cette petite église :

D'après nos différents documents recherchés, nous pourrions dater cette église du Xème siècle, voire plutôt du XI ème.

Qui l'a construite ou fait construire ?
On sait que c'est Alard Guillebaud (1055 – 1115), seigneur de Saint-Chartier et de Châteaumeillant, qui en fit la donation aux chanoines Augustins d'Aureil, dans le Limousin, près de Limoges. Alard Guillebaud, parfois prénommé Adelard, appelé également « prince du château de St-Chartier », fit donation également en même temps

de la terre du Puy (dont on ignore le lieu). Alard Guillebaud était l'ami des archevêques qui approuvaient toutes ses donations et qui discutaient avec lui de la création de nouvelles paroisses et donc des dédoublements paroissiaux. C'est à cette époque que l'on va voir apparaître les trois paroisses de : Vic-sur St-Chartier, Nohant et Verneuil. Alard Guillebaud recevait souvent à sa table les dignitaires de l'Eglise de Bourges : l'archevêque Audebert (de 1092 à 1097) et l'archevêque Léger (archevêque de Bourges à partir de 1099).
Cette chapelle était située à trois kilomètres du château de Saint-Chartier, au village d'Enveau, et elle était connue par ses pèlerinages du mardi de Pentecôte (sources L'Abbé Jacob et voir carte de Cassini ci-dessus).

Une autre source (Emile Chénon) nous confirme que « entre le 14 août 1099 et le 13 août 1100, première année du pontificat de Pascal II, Adelard Guillebaud, seigneur de Saint-Chartier et de Châteaumeillant, confirma cette importante donation entre les mains de l'archevêque de Bourges Léger (appelé aussi Léodegaire) qui l'approuva et « permit de dire la messe dans l'église de St-Priest, où depuis longtemps on ne la célébrait plus. »

On peut donc raisonnablement penser que cette chapelle (appelée chapelle du « voeu » par l'abbé Jacob) a été donnée vers la fin du XIème siècle et qu'elle existait depuis quelque temps.

L'abbaye d'Aureil :

Parmi nos sources les plus anciennes, figure un *cartulaire d'Aureil datant de 1100 qui fait état de l'appartenance de cette église à la communauté des chanoines d'Aureil.
**Un cartulaire, c'est un recueil d'actes attestant les titres et privilèges d'une communauté religieuse ou laïque (définition du Petit Larousse).*

Par des indications extraites de leur cartulaire, on peut constater que les chanoines réguliers d'Aureil avaient réussi, depuis la fin du XIème siècle, à s'établir fortement dans le Bas-Berry et sur ses confins immédiats.

Origine des chanoines d'Aureil :

Le prieuré de St-Jean l'Evangéliste, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin a été fondé en 1071 par le frère Gaucher. Ce prieuré possédait en Bas-Berry, plusieurs domaines, églises, notamment à Vigoulant, Saint-Priest (la chapelle qui nous concerne), Jouhet (actuellement St-Denis de Jouhet) et Saint-Marien (dans la Creuse).
Dans le cartulaire d'Aureil, nous trouvons les chartes correspondant à ces églises.
La plus ancienne de ces chartes est celle du Vigoulant (1093). « Quant à l'église de St-Priest, ce n'était qu'une petite chapelle, dans laquelle, depuis longtemps, on ne disait plus la messe » .Elle était bâtie « sur la rive droite de l'Igneray, entre St-Chartier et Corlay. »

Un désaccord en 1156 :

En 1156, le *chapitre de Saint-Etienne (probablement le chapitre de St-Etienne de Bourges) fut appelé à confirmer les droits des religieux de Déols sur l'église de Vic. Rappelons ici que l'église de la paroisse de Vic-sur-St-Chartier a été donnée à l'abbaye de Déols vers 1095 par l'archevêque Audebert de Bourges.
**chapitre : assemblée de chanoines.*
Il y avait peut-être déjà lutte entre l'abbaye de Déols et le prieuré d'Aureil pour leurs possessions respectives dans la même paroisse. En 1167, Gérard Morail, abbé de Déols (1154-1176) et Guillaume, prieur d'Aureil (moine supérieur, pouvant diriger le prieuré),

convinrent de soumettre leur différend à l'évêque de Cahors, légat du pape, et de rester chacun en possession, l'un de l'église de Vic, l'autre de l'église de Saint-Priest, en attendant que le légat eût statué. La sentence fut en faveur du statu quo.

Pourquoi cette église, appartenant aux Augustins d'Aureil se trouvait-elle sur la paroisse de Vic-sur-St-Chartier?

Nous l'avons vu plus haut, la donation a été faite par le seigneur de Saint-Chartier au prieuré d'Aureil.
On sait également que cette chapelle était sous la coupe du prieuré de Saint-Denis de Jouhet qui était lui-même dépendant d'Aureil.
La donation de St-Denis de Jouhet aux Augustins d'Aureil a été faite à la fin du XIème par un seigneur de Cluis, Pierre I Achard et sa femme, dame de Jouhet et mère de Jean Achard, chanoine d'Aureil. L'église de St-Denis de Jouhet passe donc sous la protection de l'église d'Aureil dont le Saint-Patron était St-Jean l'Evangéliste.

Visite du cardinal de la Rochefoucauld :

En 1734, cette chapelle était sous la dépendance de Déols qui la faisait desservir par le curé de « Saint-Denys-de-Jouhet ». On y célébrait quelquefois la messe, surtout les lundi et mardi de Pentecôte. Mais comme il s'y tenait des assemblées profanes, le cardinal Frédéric-Jérôme de Roye de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges (1701-1757) ordonna de tenir la chapelle fermée ces jours-là.

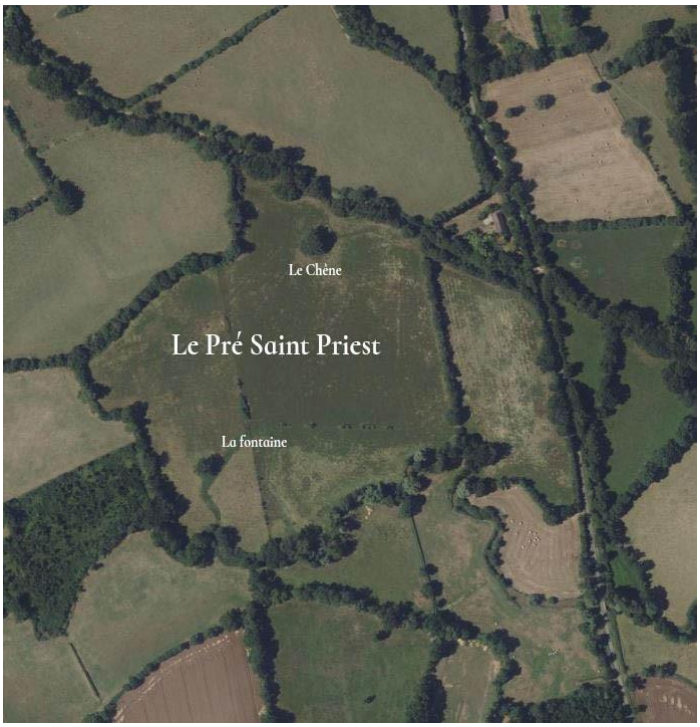

Il déclara : « *On ne peut y célébrer sans danger à cause du vent qui menace. On y célébrait quelques fois dans l'année mais surtout les lundi et mardi de Pentecôte auxquels jours il y avait une assemblée profane aux environs de la dite chapelle où il se tenait des cabarets, danses et jeux qui causaient des querelles, des disputes et souvent même des batteries...sur qoy ouï et requérant notre promoteur enjoignons au sieur curé de tenir la porte fermée de la dite chapelle les dits jours.* »

Vue du ciel : juin 2023
(https://remonterletemps.ign.fr/)

Cette visite eut lieu exactement le 28 septembre 1734 (document trouvé aux archives). Le cardinal, dans son compte rendu, fait état d'une chapelle dégradée qui « sera mise en bonne réparation ».Il semblerait qu 'elle ait été fermée après cette visite et probablement abandonnée. La carte de Cassini (document du début de l'article) le confirme avec ce petit symbole, dans l'encadré, qui signifie, dans la légende de la carte, « chapelle ruinée ».
Selon l'abbé Jacob, il y a eu la même interdiction, pour les mêmes raisons de repas pris dans l'église, à Verneuil.

Vente de la chapelle :

On sait qu' elle a été vendue comme bien national le 22 octobre 1791 (article de l'Echo de l'Indre de 1898), date confirmée par Emile Chénon dans ses notes archéologiques et historiques. Nous avons trouvé un document nous relatant la vente d'une parcelle le « champ du Ponthion » et la chapelle de St-Priest. C'est un certain Pierre Gonin qui l'a achetée. Elle a été vendue par adjudication (aux enchères) au prix de 400 livres, le 15 février 1792. Elle a été apparemment payée en assignats (un assignat est une monnaie papier qui a existé pendant la Révolution Française entre1790 et 1796 ; il n'était pas convertible en espèces mais remboursable sur le produit des ventes du Clergé).

Cette chapelle ne figure pas sur le cadastre napoléonien de 1841 (voir ci-dessous), elle avait donc disparu ou probablement était devenue un tas de pierres.
Comme dans beaucoup d'endroits, les pierres de cette chapelle ont servi ensuite pour la construction des maisons avoisinantes.

cadastre napoléonien 1841

Le culte de Saint-Priest :

Saint Priest (Priest de Clermont ou Priest d'Auvergne) était un évêque d'Auvergne, né en 625 à Vézézoux (Haute-Loire) et mort en 676 à Volvic (Puy de Dôme). Il a beaucoup plaidé la cause des petites gens et combattu les injustices.
Soupçonné d'avoir organisé le meurtre d'Hector, préfet de la Provence marseillaise, il était recherché et a été assassiné à Volvic le 25 janvier 676. Il est honoré comme un martyr. (sources : wikipédia)

Une statue en plâtre du XIXème siècle de Saint Priest est toujours présente dans l'église de Vic.

Il semblerait que l'on ait continué à vénérer le saint dans la paroisse de Vic-sur-St-Chartier (commune à partir de 1792, et ensuite commune de Nohant-Vic à partir de 1822), bien après que cette chapelle de St-Priest ait été fermée.

L'ancien journal de la Croix de l'Indre, fait état de la popularité de Saint-Priest, au début du XXème siècle : « *Le 17 mai, mardi de Pentecôte, pèlerinage de Saint-Priest, toute l'année et plus particulièrement le jour de la fête, la piété des fidèles ne réclame jamais en vain, pour les petits enfants, la protection de Saint-Priest. Après la messe, la procession se rend, bannière et statue du saint, jusqu'à la Croix des Boisseaux. Nombreuses sont les faveurs qu'il accorde à ceux qui l'invoquent.* »

Selon Emmanuel Navarre : « *Autrefois, l'assemblée était très fréquentée ; les pèlerins de la contrée se rendaient à Sainte-Solange le lundi de Pentecôte et revenaient à Nohant-Vic compléter leurs dévotions.* »

L'abbé Périgaud, curé, qui découvrit les fresques du XIIème siècle dans l'église de Vic en 1849, écrivait, à propos de l'église de Vic :
« *Sous la Révolution, ce qui avait survécu au pillage de la pauvre église fut mis plusieurs fois en vente. Elle avait servi de grange à battre le blé mais ce scandale ne fut pas de longue durée ; les ouvriers saisis immédiatement de violentes douleurs jetèrent les fléaux et se précipitèrent hors de l'église en criant que Saint-Priest les punissait de leur sacrilège. Personne n'osant continuer le travail, force fut de transporter ailleurs le blé à moitié battu. Ce récit m'a été fait par plusieurs personnes, en particulier par Jean Brunet , trésorier de la *fabrique et Rémy Autissier, tous deux demeurant à Vic.* »

*La Fabrique était un ensemble de personnes au sein d'une paroisse, composé de clercs et de laïcs qui ont la responsabilité de collecter des fonds nécessaires pour l'entretien des bâtiments religieux et du mobilier de la paroisse. Les revenus pouvaient provenir de dons divers, d'offrandes, de legs...

Les processions :

photo de Gabrielle Sand (vers 1900)
© Reproduction Jean-Luc Paillé / CMN

Cette procession semble avoir migré vers le bourg de Vic, après la fermeture de la chapelle de St-Priest. A quelle date exactement ? Il ne nous est pas possible de le dire exactement, on peut supposer que ce serait après les grandes transformations de

l'église St-Martin de Vic, après 1852. Mme Carrion, enfant, a participé à ces processions, jusqu'à l'âge de 22 ans. Sa grand-mère, née en 1890, y a assisté également. Cette procession partait bien de l'église de Vic, le mardi de Pentecôte, où se tenait une messe, puis se rendait à la Croix des Boisseaux, avec une bannière et la statue de St-Priest. On y faisait des prières, on y chantait des cantiques, notamment celui ci-dessous. Cette procession concernait plus particulièrement les enfants, mais également les femmes adultes qui avaient mal au ventre.

photo de Gabrielle Sand (vers 1900)
© Reproduction Jean-Luc Paillé / CMN

Quant au culte de Sainte Solange, dont fait état Emmanuel Navarre (voir plus haut), nous n'avons pas pu avoir d'éléments nous permettant de situer ce pélerinage. Il existe bien une fontaine au nom de Sainte Solange à Néret, au hameau de La Chaume du bois. C'est Emile Chénon, au début du XXème siècle qui l'a fait aménager et l'a mise sous le patronage de Sainte Solange, patronne du Berry.

photo de Gabrielle Sand (vers 1900)
© Reproduction Jean-Luc Paillé / CMN

Mais aucune source ne se souvient d'un quelconque *pélerinage dans ce lieu.*
Ou alors s'agit-il de Sainte-Solange, commune du Cher (à côté de Bourges) où existe un pélerinage le lundi de Pentecôte ? Mais c'est peu probable.

Un cantique était dédié à St-Priest, nous reprendrons seulement le refrain :

« Grand saint, qui guéris la souffrance,
Protège-nous dans ta bonté,
A nos enfants, conserve l'innocence
Et donne la santé. »

Ce chant comprend quatorze couplets.
Les paroles étaient du chanoine François Breton (1868-1947) et la musique de l'abbé F. Clérault

A la croix des Boisseaux (appelée aussi croix de Saint-Priest), on y disait un crédo, dont nous ne reproduirons que le premier couplet sur les huit existant :

« Au faîte rayonnant de la verte colline,
Du splendide horizon contemplant le rideau
Et dressant humblement son image divine,
La Croix des Boisseaux chante un éternel Credo. »

Les paroles étaient de François Breton

La cloche de la chapelle :

La cloche de la chapelle de Saint-Priest a été transportée, sous la Révolution, au clocher de Vic-sur-St-Chartier et cachée par un des habitants du bourg (sources abbé Jacob).

L'abbé Périgaud nous apprend également qu'une cloche de l'église de Vic est dédiée à Saint-Priest (la même certainement).

« Une chapelle dédiée à Saint-Priest était édifiée entre les hameaux de Chasseigne et d'Envau. Elle s'élevait dans les prés à cent mètres avant Envau, sur la gauche, venant de Vic, non loin de la route environ et à deux cents mètres de l'Igneraie. La fontaine était située à deux cents mètres de la chapelle en contrebas.
On amène dans ces processions les enfants « rechignoux » ou « chialoux », ceux qui souffrent de coliques ou de convulsions.
On raconte qu 'avant la Révolution, les fidèles se rassemblaient dans les prés entre la chapelle et la fontaine, autour de trois grands chênes, et allaient boire à la source.
On raconte que la fontaine est sans fond. Lors de la Révolution, l'attelage qui emportait les cloches de la chapelle s'y serait enfoncé et perdu. Jamais l'eau ne manque. » (J.L. DESPLACES « florilège de l'eau en Berry. »)

Un article de « la Gerbaude », revue bimestrielle des provinces et pays du cœur de la France, intitulé « la nouvelle cloche de Nohant » et écrit par Hector de Corlay (pseudonyme de l'abbé Jacob) nous relate ceci : à l'occasion d'une visite, le 5 septembre 1853, du cardinal du Pont, archevêque de Bourges, celui-ci félicitait l'abbé Périgaud pour sa découverte des fresques et le nouveau clocher de l'église de Nohant-Vic, dont la première pierre avait été bénite le 28 août 1851, en présence de George Sand qui était intervenue pour le classement de l'édifice.
On peut y lire : « *Ajoutons seulement ici, que le nouveau campanile pouvait carillonner puisque, en plus d'une ancienne cloche, il possédait celle de la chapelle de Saint-Priest, désaffectée et détruite, chapelle située au village des Enveaux. »*

le chêne - emplacement présumé de la chapelle

Nous nous sommes rendus sur place, dans « le Pré St-Priest »(nom de la parcelle sur le cadastre napoléonien). Bien sûr, il ne reste aucun vestige de cette chapelle. Nous avons pu constater la présence de chênes (non pas trois mais un en contre-haut et un en contrebas vers la fontaine) et la présence de la fontaine (voir photos ci-dessus). La photo vue du ciel laisse apparaître quelques traces au sol. Seraient-ce les traces des murs de cette chapelle ? Rien ne nous permet de l'affirmer.
Conclusion : Avec toutes ces archives, et les recoupements auxquels nous avons procédé, nous pouvons dire que nous connaissons l'emplacement de cette ancienne chapelle de Saint-Priest et de la fontaine voisine, ainsi que la date approximative de sa disparition : après le 22 octobre 1791, date de sa vente comme bien national.

La date de construction de cette église reste incertaine mais peut être située raisonnablement au Xème ou XIème siècle.

Grâce à une carte que nous avons eu en notre possession, nous avons découvert à environ trois cents mètres de l'emplacement de cette chapelle, un ancien château féodal ; ce sera l'objet de nos prochaines investigations.

Sources : Archives départementales de la Haute-Vienne, Archives départementales de l'Indre, Gallica, notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry par Emile Chénon, abbé Jacob « l'histoire de Saint-Chartier », revue La Gerbaude, Jean-Louis Desplaces «le florilège de l'eau en Berry », actes du 78ème congrès de la Fédération des sociétés savantes du centre de la France.

Remerciements : Mme Carrion, Jérôme Chameau, Guylaine Pasquet.

Bonne et heureuse
Année 2025